

Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz
Herausgeber: Schweizer Film
Band: 8 (1943)
Heft: 119

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



VIII. Jahrgang · 1943
Nr. 119 · April

Erscheint monatlich — Abonnementspreise: Jährlich Fr. 10.—, halbjährlich Fr. 5.—
Parait mensuellement — Prix de l'abonnement: 12 mois fr. 10.—, 6 mois fr. 5.—
Redaktionskommission: G. Eberhardt, Dr. Kern und E. Löpfle-Benz, Redaktionsbüro: Bahnhofstr. 89, Zürich
Druck und Verlag E. Löpfle-Benz, Rorschach

Offizielles Organ von: — Organe officiel de

Schweiz. Lichtspieltheaterverband, deutsche und italienische Schweiz, Zürich
Sekretariat Zürich, Bahnhofstraße 89, Tel. 7 65 77

Association cinématographique Suisse romande, Lausanne
Secrétariat Lausanne, Avenue du Tribunal fédéral 3, Tél. 2 60 53

Film-Verleihverband in der Schweiz, Bern
Sekretariat Bern, Erlachstraße 21, Tel. 2 90 29

Verband Schweizerischer Filmproduzenten, Zürich
Sekretariat Zürich, Rennweg 59, Tel. 33477

Gesellschaft Schweizerischer Filmschaffender, Zürich
Sekretariat Zürich, Bleicherweg 10, Tel. 7 55 22

Sommaire

	Page
La défense du cinéma?	1
Visite au Ciné-Studio des Bergières	2
Le Ciné-journal suisse est obligatoire	3
Lettre du Tessin	3
La micro-reproduction	3
L'arbitrage dans l'industrie cinématographique française	4
Nouvelles de France	7
Où en est la production allemande?	8
L'heureux développement de la production suédoise	8
Un film de la bataille d'El Alamein	9
Echos d'Hollywood	9
Greer Garson	10
† M. Ernest Koenig	10
Sur les écrans du monde	11
Communications des maisons de location	12

Inhalt

	Seite
Von Drehbüchern und Regieproblemen	13
Zum Rücktritt von Sekretär J. Lang	15
Ist eine Filmzensur nötig?	15
Ständige SUISA-Kommission	16

(Nachdruck, auch auszugsweise, nur mit Quellenangabe gestattet)

Ständige Kommission für Reisekino- und Schmalfilm-Probleme	16
Neuer Vollmachten-Beschluß des Bundesrates über die Schweizer Filmwochenschau	16
Aus der Werkstatt des Schweizerfilms	17
Verfilmung eines preisgekrönten tessinischen Romanes?	18
Schweizerische Umschau	18
Eugen Schroff	18
Film und Kino in England	19
Ungarischer Filmbrief	21
Die Entwicklung des Filmhandels in Kroatien	22
Die deutschen Filmfirmen gegenwärtig	23
Aus den Film-Ateliers am Rosenhügel in Wien	24
Querschnitt durch die italienische Produktion	25
Filmbrief aus Spanien	26
Internationale Filmnotizen	27
Das Ufa-Jubiläum	28
Film- und Kinotechnik	28
Handelsamtsblatt	29
Mitteilungen der Verleiher	31
Cronache cinematografiche ticinesi	32

La défense du cinéma?

Dans une récente conférence qu'il consacrait à *Sacha Guitry*, René Benjamin, dans la ferveur de son admiration, ne trouvait qu'un reproche à lui faire, celui d'avoir donné dans le cinéma. Boutade? Non pas, mais jugement sommaire de condamnation si ce n'est des productions de son ami à l'écran, tout au moins du cinéma lui-même, et qu'approuveront sans doute nombre de gens de lettres et peut-être aussi une part

importante du public non averti. Soyons convaincus cependant qu'un jour, peut-être très prochain déjà, la révision de ce jugement s'imposera d'elle-même, si le cinéma veut bien se faire son propre avocat. Le responsable, est-ce bien lui, et n'est-ce pas plutôt ceux qui, à quelques exceptions près, l'ont utilisé jusqu'ici? Faut-il condamner la peinture si le peintre est médiocre, la musique parce que l'œuvre sonne faux, et

si l'imprimerie ne servait qu'à reproduire de mauvais ouvrages, serait-elle coupable elle-même pour autant?

Que le cinéma se soit longtemps ignoré lui-même, on n'en saurait disconvenir, et cela explique la quantité d'encre qu'il fait actuellement couler, mais il ne paraît plus éloigné de reconnaître sa vraie nature. Entre temps, et tandis qu'il poursuit sa controverse avec le théâtre, chacun cherchant à déceler chez l'autre un adversaire ou un allié, l'un invoquant ses anciens titres de noblesse, l'autre plus populaire s'assurant des concours précieux (musique, couleurs du prisme, relief) l'autorité s'inquiète toujours plus de ce nouveau né dont elle craint les frasques, abandonné qu'il lui paraît être à des mains malhabiles ou mercenaires. On le nationalise; on le mobilise; on lui donne tous les jours des tuteurs nouveaux; on lui fait l'honneur des lois d'exception, comme si ses vagissements, simple mode nouveau d'expression qui a animé l'image, devait faire craindre en lui un futur monstre révolutionnaire, alors que, faute de soins, il n'était resté longtemps peut-être qu'un malheureux avorton.

Enfants, c'est par l'image que nous avons fait notre première connaissance du monde, et s'il est vrai que l'homme n'est qu'un grand enfant, le tableau de ce monde d'aujourd'hui, de sa civilisation, de ses préoccupations et de sa vie, que le cinéma s'est appliqué depuis ses débuts à lui représenter, ne fut guère à son honneur; luxes excessifs de tous genres étalés aux yeux d'un public suffisamment affamé déjà, pègre aux mœurs équivoques ne ressortissant en somme qu'au chancre social, clowneries puériles quand